Le Sténographe Canadien
&
Canadian Shorthand Journal

Canadian Shorthand Journal,
Published monthly by Jos. C. La Rochelle.
Yearly subscription $1.00 in advance.
For all communications concerning Editorial or Business Department, address:
Canadian Shorthand Journal,
MONTREAL, Can.

Le Sténographe Canadien,
Publié tous les mois par Jos.-C. La Rochelle.
Abonnement - - $1.00 par année.
Toutes communications concernant l'administration et la rédaction du journal doivent être adressées comme suit:
Le Sténographe Canadien,
MONTRÉAL, Canada.

VOL. XVI. MONTREAL, 15 AVRIL 1904. No 2.

LA STENOGRAPHIE.

Le Vœu d'un Ministre Français.

Rendant hommage à l'art qu'il avait pratiqué, un ministre français, M. Flocon, disait, le 11 juillet 1848, devant les membres de la Chambre des Pairs et de la Chambre des Députés réunis:

"Je voudrais que la sténographie fût "une partie intégrante de l'éducation de "tous les citoyens français. (*Mouvement*). "Un mot: ce que je dis peut paraître "étrange, mais croyez-en un homme "d'expérience, je déclare d'abord, pour "que ma proposition paraisse moins "singulière, qu'il n'y a pas d'étude plus "facile, plus simple, qui mette plus de "netteté et d'ordre dans les idées que "celle que j'indique, et ensuite que, dans "toutes les séries d'éducation, il n'en est "pas qui mette l'esprit à portée de re-"cueillir plus promptement et d'une ma-"nière plus utile les enseignements qui "lui sont donnés".

La surprise manifestée par une partie de l'Assemblée nationale française ne se renouvellerait certainement plus aujourd'hui. Nous savons que chez plusieurs nations de l'autre côté de l'Atlantique, chez nos voisins les *Américains*, le vœu de M. Flocon est réalisé, et les progrès incessants de l'instruction publique nous donnent lieu d'espérer qu'il en sera bientôt de même au Canada.

Mr. J. Almon Valiquette, a well-known newspaperman, who has been connected with the Montreal press for somme years, has left for Dawson City. He has been appointed official stenographer of the courts of the Yukon Territory, and at the same time will act as private secretary to Mr. Justice Dugas.

Avantages des abréviations.

Les procédés *métagraphiques* offrent sur l'écriture phonétique quatre avantages principaux.

Le premier est de faciliter la traduction du manuscrit.

"*Lorsque l'abreviation est bien faite, "bien accusée*, écrit M. Duployé, *on "constatera (chose que la pratique a "largement démontrée et qui au pre-"mier abord paraît paradoxale), que "la lecture des mots abrégés offre "moins de difficultés que la lecture des "mots reproduits en entier*".

Dès qu'on dépasse en effet une certaine vitesse en sténographie intégrale, le tracé des monogrammes subit une déformation excessive. Les droites s'infléchissent, tandis que les demi-cercles tendent au contraire à se redresser; les signes de certaines voyelles se confondent; les dimensions relatives des traits ne sont plus respectées.

Ces inconvénients sont assurément moins sensibles dans notre Méthode que dans beaucoup d'autres systèmes; ils n'en occasionnent pas moins certaines difficultés de lecture que l'emploi des procédés métagraphiques fait entièrement disparaître.

En simplifiant les tracés, en suppléant aux signes les plus sujets à se déformer, ces procédés assurent à l'écriture phonétique une plus grande précision.

Les mouvements sont moins précipités, et la main n'est plus animée de cette agitation nerveuse qui lui enlève toute justesse.

Le second avantage des abréviations, c'est de permettre au praticien d'obte-